



RESTAURATION de la MATERNELLE au CM2

Les frais de restauration seront portés sur la facture avec la contribution des familles.

		Forfait Annuel
FRAIS :	Maternelles et élémentaires	1 jour par semaine (jour fixe) 268 €
		2 jours par semaine (jours fixes) 536 €
		3 jours par semaine (jours fixes) 804 €
		4 jours par semaine 1 072€ €

Si vous êtes dans l'obligation de procéder à un changement de régime en cours d'année, (**Externe, demi-pensionnaire 1 – 2 – 3 - 4 jours**) vous ne pourrez en faire la demande **qu'à la fin de chaque trimestre**, pour le trimestre suivant.

Coût du repas occasionnel : 8,50 €

Anne-Marie PENNEC,
Chef d'Établissement du 1^{er} degré.

Merci de compléter avec précision le talon ci-dessous, en fonction de votre choix.



A renvoyer au secrétariat de l'École pour le lundi 19 août 2019

Restauration – Classes de Maternelle au CM2

Monsieur, Madame : inscrivent leur enfant à la demi-pension,

Nom et prénom de l'élève : affecté en Classe de :

EXTERNE		Cocher le forfait choisi		
4 JOURS	1 072€		Précisez les jours jour(s) fixe(s)	
3 JOURS	804€			
2 JOURS	536 €			
1 JOUR	268 €			

Dateet signatures des parents :